



Mon appareil garanti mais pas les accessoires ? normal ?

Par **MARRA**, le **12/05/2011** à **11:54**

Bonjour,

j'ai acheté en mars une gazinière qui est garantie par le fabricant.Or, en fermant la porte du four un bouton a sauté et le magasin chez qui je l'ai commandée (je ne sais pas si je peux mettre le nom : Costkill) me dit que le fabricant ne garantit pas les pièces comme les boutons alors il va essayer de les commander mais le fabricant ne se déplacera pas. Est ce normal ?

Pourtant sur le site de Coskill il y a inscrit : "*les conditions, ainsi que la durée de la garantie d'un produit sont définies par le fabriquant. En général la garantie constructeur couvre le remboursement des pièces de rechanges et de la main d'oeuvre mais pas les déplacements éventuels (sauf exception : voir détail ci-dessous).*

Gros électroménager & Enacstrable

Garantie Costkill : Pièces, main d'oeuvres et déplacement

Sauf Micro-ondes : Garantie Costkill 1 an, pièces et main d'oeuvre)

Durée : 2 ans

Je vous remercie d'avance pour vos réponses

Cordialement